

Cooper, pour s'inspirer, s'emplissait la bouche de pastilles.

Byron avait besoin de l'odeur des truffes dont il remplissait ses poches.

Balzac, même en plein jour, écrivait à la lumière de deux bougies.

Flaubert n'écrivait pas un mot sans avoir fumé une mauvaise pipe.

Reste à savoir si toutes ces excentricités sont bien authentiques, car les biographes ne sont pas tous ennemis d'une douce facétie.

L'éléphant devient inutile, on fait de l'ivoire avec du lait. On coagule le lait comme pour faire le fromage, on presse ensuite la partie coagulée et l'on rejette le petit lait. On mélange 5 kilog. de lait caillé avec une solution de 1 kilog. de borax dans trois quarts d'eau. On place le mélange dans un récipient convenable, sur un feu doux; on l'y laisse jusqu'à ce qu'il soit séparé en deux parties, l'une liquide comme l'eau, l'autre plus épaisse, analogue à la gélatine fondue.

On enlève la première et l'on ajoute à la seconde cinq grammes d'un sel minéral dans un kilogramme d'eau. On peut employer le sucre de plomb, la coupeuse, le vitriol blanc ou bleu, etc., cette addition produit une nouvelle séparation de la masse en deux parties, l'une liquide qu'on enlève pour la presse ou la filtration, l'autre visqueuse que l'on peut traiter par une matière colorante convenable, si l'on ne veut pas un produit blanc.

La masse est alors soumise à une pression très énergique, dans des moules de la forme désirée, puis séchée à haute température. Le produit obtenu est très dur et très résistant. On peut en fabriquer une foule d'articles: peignes, billes de billard, et s'en servir pour tous les cas où l'on employait l'ivoire, l'or ou le celluloïde.

Des œufs dont le jaune est noir! Voilà quelque chose de déconcertant; si les poules s'en mêlent, nous ne sommes pas au bout de nos étonnements scientifiques. C'est, cependant, ce qui résulte d'une curieuse observation relatée par la *Revue scientifique*. Ajoutons vite qu'il s'agit d'œufs de canards; mais l'information n'en est pas moins à prendre en considération.

M. Tegetmeier, qui a pu obtenir et déguster ces œufs, attribue la coloration noire de ce qui aurait dû être le jaune à ce fait que ses canes avaient mangé des glands au cours de leurs cahotantes pérégrinations. Or, les glands sont riches en tannin: le jaune de l'œuf est riche en fer; de ces deux richesses résulte, par combinaison chimique, le tannate de fer, l'ancre, la bonne ancre des temps passés.

Quels œufs de deuil sur le plat! Quels omelettes macabres! Quels funèbres œufs brouillés!

Ajoutons à l'appui de l'observation présentée par M. Tegetmeier que le fait n'a rien d'impossible ni d'anormal. En donnant, par exemple, à manger à des poules de carapaces d'écrevisses dont elles sont extrêmement friandes, on obtint des jaunes d'œufs d'un rouge éclatant et brillant qui font l'étonnement des zoologistes. C'est une petite expérience que les possesseurs de poules peuvent faire économiquement avec beaucoup de plaisir.

Ces jours derniers fut tenu à l'observatoire de Paris, le congrès international de la carte photographique du ciel. Il y avait là des astronomes du monde entier, les directeurs des observatoires de Mexico, de Pulkava, de Leyde, de Greenwich, d'Helsingfors, d'Upsal, du Cap de Bonne-Espérance, du Vatican, de Catane, de Potsdam, d'Oxford, de Cadix, de Toulouse, de Nice, de Bordeaux, de Marseille et d'Alger, sans compter les astronomes de l'observatoire de Paris. Le Congrès a fixé définitivement l'avenir de la grande entreprise internationale pour laquelle les observatoires des deux mondes associent leurs efforts.

La carte du ciel ne contiendra pas moins de 30 millions d'étoiles dont les fonctions précises dans l'espace à l'époque actuelle seront ainsi déterminées, car on peut dire, en supprimant les intermédiaires, que la lumière des étoiles arrive à graver leurs images sur des plaques métalliques qui pourront être infiniment conservées. 22,050 plaques recouvriront deux fois le ciel entier; 18 observatoires, de nationalités diverses, s'étant partagés sans difficulté ce vaste domaine, chacun d'eux aura à fournir un ensemble de 1,200 plaques. Les astronomes de l'avenir posséderont ainsi une représentation du ciel actuel, qu'ils pourront comparer au ciel de leur époque.

On connaît le "rat à trompe", bête infortunée sur l'appendice nasal duquel Paul Bert avait greffé la queue d'un de ses congénères. A ce que rapporte la *Revue scientifique*, un médecin de San Francisco greffa entre eux des serpents et obtint des résultats. Voici en quoi ont consisté ses recherches.

Ayant observé, après d'autres, que la queue des serpents tués conserve les apparences et certaines manifestations de vitalité pendant un temps assez long après que le reste de l'animal a cessé de vivre, et, en second lieu, ayant observé que la queue proprement dite est constituée, chez certaines espèces, exclusivement par des muscles et des tissus mous, la colonne vertébrale cessant à peu près à mi-corps; il a eu l'idée de couper la queue à deux serpents d'espèce distincte et de greffer la queue de l'un au corps de l'autre, en rapprochant les tronçons coupés au moyen de quelques points de suture. Après quatre tentatives infructueuses pour commencer la cinquième aurait réussi.

On Demande une Idée

Si vous avez une idée, si vous avez pensé à quelque chose valant la peine d'être breveté, protégez vos idées: elles peuvent vous rapporter une fortune. Ecrivez à JOHN WEDDERBURN & CO., Solliciteurs de Brevets, à Washington, D. C. pour leur offre d'un prix de \$1,000.00 et une liste de deux cents inventions demandées.

Ventes par le Shérif

F. F. No 36—Charles Desmarteau curateur vs Joseph Lecompte, failli.

Un immeuble situé dans la cité de Montréal, et formant partie du lot numéro mille cent trente-sept, des plan et livre de renvoi officiels du quartier

Sainte-Marie—avec bâtisses sus-érigées, mesurant le dit lot, soixante-quatre pieds de front sur cent cinquante pieds de profondeur; et borné en front par le chemin Papineau, et en arrière par le Parc Logan, d'un côté au résidu du dit lot appartenant à Wm Mann, et de l'autre côté à la cité de Montréal.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Montréal le DIXIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Un dépôt de cinq cents piastres sera requis de chaque enchérisseur lors de sa première enchère.

F. F. No 1505—Margaret Watson et al, ds-qual. vs. Louis H. Pouliot.

Deux lots de terre situés dans le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal, connu comme lots numéros soixante et deux et soixante et trois, sur le plan officiel de subdivision du lot connu aux plan et livre de renvoi officiels du dit quartier Saint-Jacques, sous le numéro douze cent deux [1202-62 et 63]. Avec le droit de passage à perpétuité en commun avec les autres personnes ayant droit dans la ruelle en arrière, laquelle mesure quatorze pieds de largeur, mesure anglaise, et communique avec les rues Saint Jean-Baptiste et Rachel, mais sans aucun droits de l'encombrer, et sujet à la charge de la garder libre en tout temps avec deux maisons en briques à trois étages sur fondations en pierre, connues sous les numéros trente huit [38] et quarante [40]; bornés en front par la rue Rivard, et autres bâtisses sus-érigées.

Pour être vendus dans mon bureau, dans la cité de Montréal, le DIXIEME jour de JUILLET prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

A. V. E.—No 1916—The Sun Life Assurance Company of Canada vs François Mandeville et al ds-qual.

Saisies en la possession du dit défendeur François Mandeville ds-qualité:

1o La moitié nord-est de ce lot de terre situé dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, cité de Montréal, formant le coin sud-est des rues Cadieux et Saint-Jean-Baptiste (la dernière rue maintenant connue comme l'avenue Duluth) et connue comme lot numéro officiel quatre-vingt-seize (No 96, sur les plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste, dans la paroisse de Montréal; bornée en front par la rue Cadieux et l'avenue Duluth—avec deux maisons en bois lambrisées en brique, et dépendances sus-érigées.

2o Une étendue de terre située dans la municipalité d'Outremont, dans la Côte Sainte-Catherine, dans la paroisse de Notre-Dame de Grâce, contenant un arpent et trois perches de front sur environ trois arpents et demi de profondeur, plus ou moins, et sans garantie de mesure précise, portant le numéro cinquante-sept (No 57), des plan et livre de renvoi officiels pour le village de la Côte des Neiges; bornée en front par le chemin public de la Côte Sainte-Catherine susdite—avec une maison en bois et autres bâtisses sus-érigées.

Pour être vendues en mon bureau, en la cité de Montréal, le QUATORZIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Un dépôt de deux cents piastres sera requis de chaque enchérisseur à sa première enchère.

J. R. THIBAUDEAU, Shérif.

Bureau du Shérif }
Montréal, 30 juin 1896. }